

Swisscanto (CH) Bond Fund Sustainable CHF BA CHF

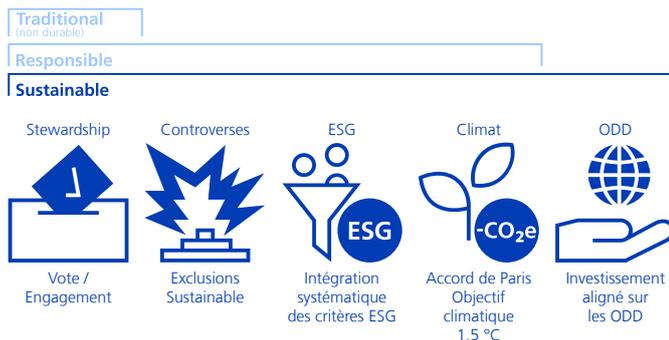
Obligations | de distribution | Février 2025 - Communication à caractère promotionnel

Description du fonds

Le fonds investit dans des emprunts d'émetteurs nationaux et étrangers en CHF qui répondent à des exigences strictes en matière de durabilité environnementale et sociale. Il dispose d'une note de crédit minimale de BBB. Le portfolio manager sélectionne minutieusement les titres et adapte activement la répartition sectorielle et l'échelonnement des échéances à l'environnement de marché actuel.

Gamme de produits et application des approches de durabilité

Lors de la sélection des placements, les gammes de produits et approches illustrées ci-après et décrites dans les « Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité » sont appliquées.



Remarque:

- Les gammes de produits et les approches représentées en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsible et Sustainable).

Swisscanto Sustainability Rating

haut **A** B C D E F G bas

Profil/Adéquation

Ce produit convient aux investisseurs qui

- disposent au moins d'un horizon de placement à moyen terme.
- souhaitent profiter de la sécurité relative du marché obligataire suisse pour une partie de leur fortune.
- mettent l'accent sur la durabilité écologique et sociale.
- disposent de la tolérance requise aux risques de taux et de crédit de la catégorie d'actifs.

Indicateur de risque

bas **1 2 3 4 5 6 7** haut

Données relatives au fonds

NAV par part (28.02.2025)	CHF 99.10
VNI max. sur 52 sem. (02.12.2024)	CHF 101.17
VNI min. sur 52 sem. (31.05.2024)	CHF 94.30
Domicile du fonds	Suisse
Monnaie de référence classe	CHF
Monnaie du fonds	CHF
Clôture exercice annuel	31.10.
N° de valeur	42967257
ISIN-No	CH0429672576
Bloomberg	SWCBSBA SW
Date de lanc. de la cat. de parts	08.08.2018
Date de lancement du fonds	31.12.2003
Première mesure de la performance	01.09.2018
Taille de la classe (en Mio)	CHF 11.54
Actif net du fonds (en Mio)	CHF 4'087.26
Parts en circulation	116'808.141
Dernière distribution (19.02.2025)	CHF 0.65
Benchmark	SBI® AAA-BBB TR
Comm. forfait. de gest. (fl. fee) p.a.	0.53%
Total Expense Ratio p.a.	0.53%
Swinging Single Pricing	Oui
Société de gestion	Swisscanto Fondsleitung AG, Zurich
Gestion de portefeuille	Zürcher Kantonalbank
Banque dépositaire	Zürcher Kantonalbank

Performance

Performance indexée et performance en %¹



Evolution de valeur indexée (échelle de gauche). Evolution de valeur en pourcentage par an (échelle de droite).

Performance en %²

Depuis	Net ^a	Brut ^b	Benchmark
1 mois	0.45	0.49	-0.11
3 mois	-0.44	-0.31	-0.96
1 an	4.76	5.32	4.83
3 ans p.a.	0.72	1.25	0.72
5 ans p.a.	-1.05	-0.53	-0.98
Début p.a.	0.08	0.62	0.20

Performance annuelle en %^{1,2}

Année	Net ^a	Brut ^b	Benchmark
YTD	-0.80	-0.71	-0.75
2024	5.40	5.96	5.35
2023	7.76	8.33	7.36
2022	-12.15	-11.68	-12.10
2021	-2.40	-1.88	-1.82
2020	0.85	1.40	0.90
2019	2.87	3.47	3.05
2018	0.29	0.49	0.60

Montant de la distribution en monnaie de référence^{1,2}

Année	YTD	2024	2023	2022	2021	2020
Distribution	0.65	0.50	0.20	n.a.	0.40	n.a.

Montants absolus dans la monnaie de référence du fonds.

Chiffres relatifs au risque annualisés/réalisés

	1a	3a	5a
Volatilité fonds	3.57%	5.33%	4.95%
Volatilité benchmark	3.28%	5.12%	5.03%
Beta	0.99	1.01	0.96
Sharpe Ratio	0.96	-0.03	-0.26
Jensen's Alpha	-0.05%	0.00%	-0.13%
Information Ratio	-0.05	0.00	-0.06

Données de portefeuille

	Fonds	BM
Nombre de positions	590	1'871
Duration modifiée	7.18	7.10
Rendement (sans couverture de change)	0.89%	0.75%
Durée résiduelle en années	7.86	7.68
Coupon moyen	1.29%	1.25%
Qualité de crédit moyenne	AA	AA
Nombre de placements directs	577	n.a.
Liquidité disponible	-0.18%	n.a.

¹ Année/période: Depuis la première mesure de la performance ou sur les 5 ou 10 dernières années/périodes au plus.

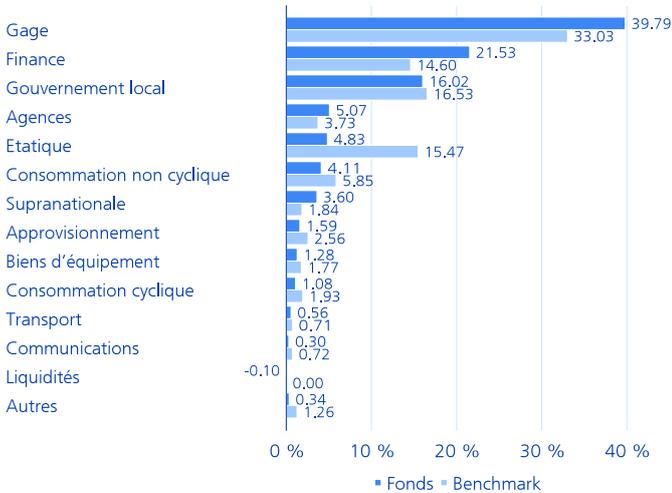
² Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

^a L'accroissement de valeur net indiqué s'entend après déduction de toutes les commissions de fonds régulières. Tous les coûts éventuels qui en découlent, et qui peuvent être directement prélevés sur la fortune du fonds, sont publiés dans le prospectus de vente du fonds.

^b L'accroissement de valeur brut indiqué représente l'évolution avant déduction de toutes les commissions de fonds régulières.

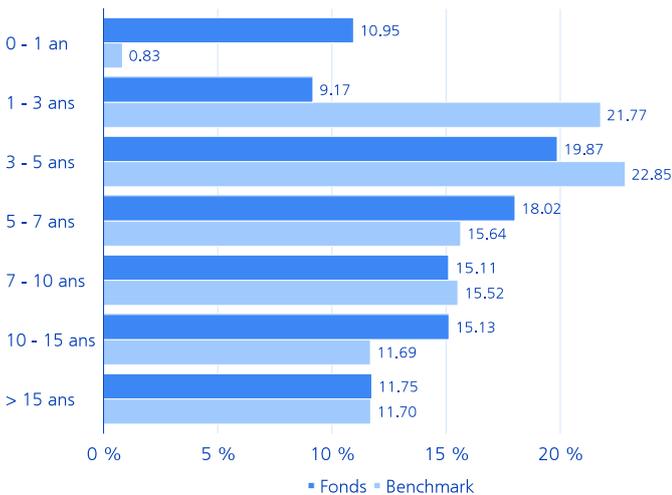
Breakdowns

Allocation par secteur en %



Les valeurs d'exposition au risque reflètent l'analyse économique. C'est pourquoi des valeurs négatives ne résultent pas forcément de positions courtes effectives mais peuvent apparaître en fonction de la méthode de calcul utilisée (par exemple, dérivés ou différences de dates de valeur).

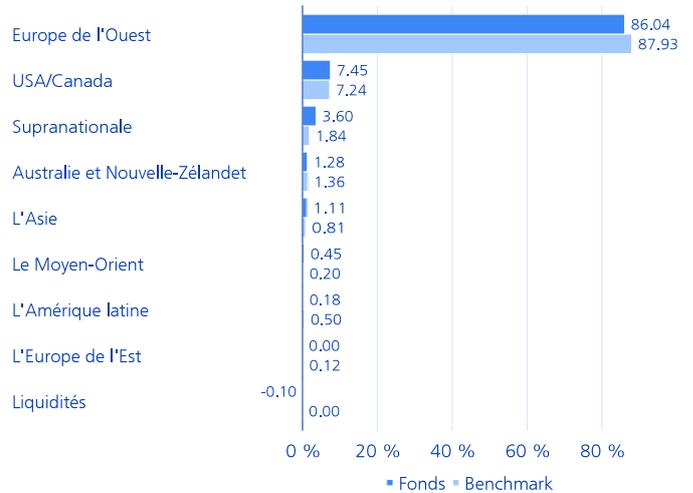
Répartition de la durée résiduelle en %



Principaux débiteurs en %

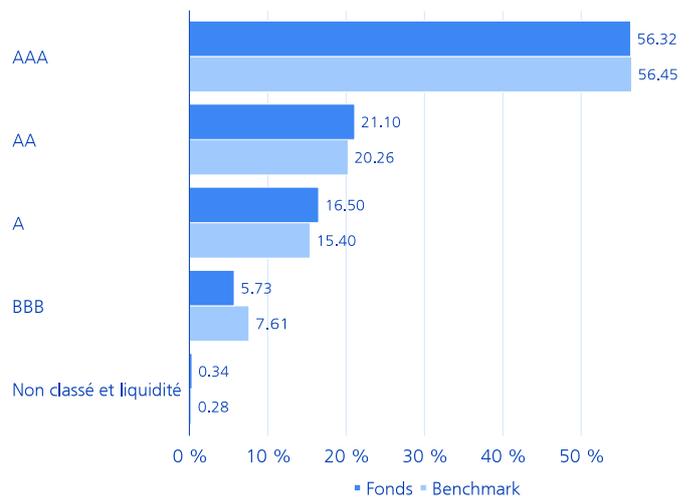
	Fonds	BM
Banque des Lettres de Gage d'Établissements suisses de Crédit hypothécaire SA	19.43	16.01
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA	17.07	13.89
Confédération Suisse	4.83	15.35
Zürcher Kantonalbank	2.68	1.29
Basellandschaftliche Kantonalbank	2.53	0.82
Ville de Zurich - Suisse	1.96	1.19
UBS Group AG	1.70	0.84
Canton de Genève - Suisse	1.35	1.40
Aargauische Kantonalbank	1.20	0.43
Bank of Nova Scotia	1.16	0.38

Allocation par régions en %



Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

Allocation par solvabilité en %



Les petits écarts peuvent apparaître en raison des arrondis.

Allocation des chiffre d'affaires aux ODD en %

	Fonds
SDG 1: Pas de pauvreté	19.70
SDG 2: Faim zéro	0.18
SDG 3: Bonne santé et bien-être	4.26
SDG 4: Éducation de qualité	0.51
SDG 5: Égalité entre les sexes	0.12
SDG 6: Eau propre et assainissement	0.50
SDG 7: Énergie propre et d'un coût abordable	6.41
SDG 8: Travail décent et croissance économique	3.11
SDG 9: Industrie, innovation et infrastructure	2.95
SDG 11: Villes et communautés durables	25.32
SDG 12: Consommation et production responsables	0.30
SDG 14: Vie aquatique	0.36
SDG 15: Vie terrestre	0.17
SDG 17: Partenariats pour la réalisations des objectifs	0.42

Explications sur les gammes de produits et les approches de durabilité

Gammes de produits

L'offre de produits durables comprend deux gammes de produits dans lesquelles sont appliquées différentes approches de durabilité. La gamme de produits « Responsable » comprend toujours l'application de critères d'exclusion, l'analyse ESG systématique comme partie intégrante du processus de placement, ainsi qu'une réduction de l'intensité en CO₂e des placements. Outre les approches susmentionnées, la gamme de produits « Sustainable » comprend l'application d'exclusions encore plus étendues et investit également dans des leader ODD ou des leader ESG (Sustainable Purpose). Les exclusions basées sur SVVK-ASIR s'appliquent à toutes les lignes de produits (y compris aux actifs non gérés durablement). Celles-ci comprennent principalement des fabricants d'armes prohibées et peuvent inclure des entreprises ainsi que des Etats.

Stewardship - Vote / Engagement



En tant qu'actionnaire, nous nous engageons activement dans un dialogue continu avec les directions des entreprises. Ce dialogue s'inscrit dans le cadre des directives d'engagement de la gestion des actifs de la Zürcher Kantonalbank. Les entreprises sont notamment tenues de formuler des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, de les mettre en oeuvre de manière cohérente et d'en rendre compte de manière transparente. Nos activités et nos directives d'engagement sont publiés sur <https://www.zkb.ch/fr/accueil/asset-management/durabilite/investment-stewardship.html>. Nos directives de vote se fondent sur les principes suisses et internationaux de gouvernance d'entreprise ainsi que sur les Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (UN PRI). Le seuil pour l'exercice des droits de vote sur nos marchés de vote étrangers est de 2 millions de CHF par position d'actions. Pour les actions suisses, nous votons de manière systématique. Notre comportement de vote est consultable à l'adresse suivante : <https://swisscanto.com/voting>

Controverses - Exclusions Sustainable



L'application de critères d'exclusion étendus est une partie intégrante de l'approche "Sustainable" de la gestionnaire d'actifs. En plus des exclusions prévues par SVVK-ASIR, excluons les entreprises actives dans l'extraction d'uranium sont exclues, de gaz naturel* ou de pétrole*, l'exploitation de centrales à énergie fossile (> 5% du chiffre d'affaires), l'extraction de charbon (hors production de métaux)*, les réserves de charbon*, la construction de réacteurs nucléaires*, la fabrication d'armes et de munitions, la fabrication d'équipements militaires ou la construction de véhicules automobiles* (sauf exceptions justifiées) et d'avions*, les compagnies aériennes* et de croisière*, l'exploitation d'installations nucléaires*, le génie génétique (dissémination d'OGM* et médecine humaine), la pêche*, la pisciculture* et la sylviculture* non durables, l'élevage de masse, la fabrication de tabac et d'articles pour fumeurs, la production d'alcool (> 5% du chiffre d'affaires) ou encore la création de contenus pornographiques, les jeux de hasard (> 5% du chiffre d'affaires) et l'exploitation des enfants, ou ayant commis des infractions au Pacte mondial des Nations unies. Des critères d'exclusion étendus - outre les exclusions possibles sur la base de SVVK-ASIR - sont également appliqués au niveau des Etats. Les emprunts d'Etat exclus concernent les Etats qui présentent un faible degré de démocratie et de liberté (classés « not free » dans les rapports annuels « Freedom in the World » publiés par Freedom House Washington, DC) ou un degré de corruption élevé (score CPI < 35 selon l'indice de perception de la corruption ou le « Corruption Perceptions Index ; CPI » de Transparency International), qui appliquent la peine de mort, qui développent leur part d'énergie nucléaire (part totale > 50%)* dans leur mix énergétique, dont le budget militaire est important (> 4% du PIB) et qui n'ont pas ratifié l'Accord de Paris sur le climat*, le traité de non-prolifération des armes nucléaires (NPT) et/ou l'Accord sur la biodiversité (CBD)*. Lors de l'établissement de la liste d'exclusion, des dimensions de risque socio-économiques telles que le blanchiment d'argent et la corruption sont également prises en compte. *Hors obligations Green et Sustainability

ESG - Intégration systématique des critères ESG



L'analyse systématique des critères ESG fait partie intégrante du processus de placement actif et a pour but d'identifier très tôt les risques, mais aussi les opportunités découlant des tendances ESG. Les critères ESG viennent compléter l'analyse financière pure et permettent d'aboutir à des décisions de placement avisées.

Climat - Accord de Paris Objectif climatique 1,5 °C



Conformément à l'Accord de Paris sur le climat, l'activité d'investissement du portefeuille est axée sur une réduction de l'intensité CO₂e des placements d'au moins 7,5% par an. L'objectif de la stratégie de placement est basé sur l'intensité en CO₂e de l'univers de placement fin 2019.

ODD - Investissement aligné sur les ODD



Cette approche mise sur les rendements grâce à des investissements dans des entreprises et des États à utilité sociale (leaders des ODD). Les leaders des ODD utilisent leur puissance d'investissement pour créer des produits et services respectueux de l'environnement et socialement responsables. Ce faisant, ils contribuent à la réalisation d'un ou plusieurs des Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD de l'ONU). A des fins de diversification, il est également possible d'investir dans des titres considérés comme supérieurs à la moyenne pour ce qui est des critères ESG au moyen d'une approche « best in class » (leaders ESG).

Remarque:

- Les gammes de produits et les approches représentées en couleur plus claire ne s'appliquent pas aux actifs en question.
- Des exclusions basées sur SVVK-ASIR sont appliquées dans les trois lignes de produits (Traditional (non durable), Responsable et Sustainable).

Informations complémentaires

Des explications supplémentaires, complémentaires spécifiques aux produits concernant les approches de durabilité appliquées se trouvent dans les documents juridiques déterminants sur products.swisscanto.com.

Approches de durabilité

Les approches de durabilité s'appliquent à tous les actifs ou à une partie substantielle des actifs. Vous trouverez des informations détaillées à ce sujet dans le prospectus, le contrat de fonds ou les directives d'investissement.

CO₂e

Les équivalents CO₂ (CO₂e) sont une unité permettant d'uniformiser l'effet climatique des gaz à effet de serre que sont le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le gaz hilarant (N₂O) et les gaz à effet de serre fluorés (CFC). Tous ces gaz ont une durée de séjour différente dans l'atmosphère et ne contribuent à l'effet de serre dans la même mesure.

ESG

Le sigle ESG représente les aspects environnementaux (E), sociaux (S) et de gouvernement d'entreprise (G).

SVVK-ASIR

L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) est un regroupement d'investisseurs institutionnels créé en 2015. L'association fournit des services à ses membres afin qu'ils puissent orienter leurs décisions de placement sur l'environnement, la société et l'économie.

Swisscanto Sustainability Rating

Le Swisscanto Sustainability Rating fournit des informations sur le degré de durabilité actuel du portefeuille. Il est calculé à partir des valeurs des fortunes collectives et des titres individuels contenus dans le portefeuille et réparti en sept catégories de durabilité, allant de A (niveau le plus élevé) à G (niveau le plus bas). Pour calculer le rating, nous évaluons les entreprises et les Etats de manière dédiée sur les 4 piliers de notre recherche en durabilité : secteurs d'activité controversés (Controversy), gestion d'entreprise durable (ESG), émissions de gaz à effet de serre (Climate) et impact des produits sur l'environnement et la société (Sustainable Purpose). Le classement de durabilité de Swisscanto est recalculé une fois par trimestre.

MSCI® ESG

Bien que les fournisseurs de données de la Zürcher Kantonalbank, notamment MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les « Parties ESG »), obtiennent des informations (les « Informations ») auprès de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des Parties ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document, et ces Parties rejettent expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris concernant la valeur marchande et la pertinence pour un usage particulier. Les Informations sont destinées exclusivement à un usage interne et ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit, ni servir de base ou de composante pour quelque instrument financier, produit ou indice financier que ce soit. De plus, aucune des Informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou à quel moment les acheter ou les vendre. Aucune des Parties ESG ne saurait être tenue responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document, ni des dommages directs, indirects, spéciaux, punitifs, consécutifs ou autres (y compris la perte de bénéfices), même si elles avaient été avisées de la possibilité de tels préjudices.

Commentaire sur le fonds

Investisseurs visés - Désignation

Investisseurs de partenaires de coopération

Investisseurs visés - Description

La tranche B est proposée aux seuls investisseurs pour lesquels l'intermédiaire financier a conclu un contrat de coopération avec Swisscanto Direction de Fonds SA. La deuxième lettre «A» précise que la tranche distribue ses dividendes. Une commission forfaitaire de gestion est débitée.

Commission forfaitaire de gestion (CFG)

La CFG sert à rémunérer l'administration et la direction du fonds, l'Asset Management et, quand elle est rémunérée, la distribution du fonds ainsi que la banque dépositaire pour les services fournis.

Total Expense Ratio (TER)

Le TER représente les commissions imputées en continu à la fortune du fonds (charges d'exploitation) et s'exprime sous forme d'un pourcentage de la fortune du fonds. Le montant indiqué correspond au TER du dernier exercice écoulé et ne garantit pas un montant semblable à l'avenir.

Swinging Single Pricing (SSP)

Correction situationnelle à la hausse ou à la baisse de la valeur d'inventaire retenue pour le calcul du prix d'émission et de rachat selon que les émissions de parts ou les rachats l'emportent, le facteur (swing) de la correction s'orientant sur le montant des frais encourus par le fonds de placement lors de l'ajustement du portefeuille aux flux entrants ou sortants (neutralise les frais encourus par le fonds lors de l'ajustement des actifs aux flux entrants et sortants). L'évolution de valeur indiquée (brute/nette) peut comprendre un rajustement du swing pricing.

Conditions de licence des fournisseurs de données externes

SIX Index Ltd est la source de l'indice respectif ainsi que des données qu'il contient. SIX Index Ltd n'a pas été impliquée de quelque manière que ce soit dans la préparation des informations contenues dans le présent rapport. SIX Index Ltd ne donne aucune garantie et décline toute responsabilité (pour négligence ou tout autre grief) quant à l'exactitude, l'adéquation, la véracité, l'exhaustivité, l'actualité et la pertinence de l'indice ou des données qu'il contient pour un usage particulier, ainsi qu'en ce qui concerne des erreurs, omissions ou interruptions dans ceux-ci. Toute distribution ou diffusion d'informations provenant de SIX Index Ltd est interdite.

Explication des risques généraux

Les placements comportent des risques, notamment de fluctuation de valeur et de rendement. Les placements en monnaies étrangères sont soumis aux fluctuations de change. Les risques de garde et de contrepartie représentent également des risques importants. Nous vous renvoyons à la description détaillée des différents risques mentionnés dans le prospectus de vente.

Indicateur de risque

Les données historiques utilisées pour calculer la catégorie de risque et de rendement ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de déduire le profil de risque futur. La catégorie de risque et de rendement indiquée peut très bien être soumise à des modifications. La catégorie de risque la plus faible ne peut être assimilée à un placement sans risque. Il n'y a ni garantie sur le capital ni protection du capital. Le risque de perte de capital est supporté par l'investisseur.

Contributions ODD des chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires (en %) des émetteurs du portefeuille qui contribuent positivement à la réalisation d'un ou plusieurs des 17 objectifs de développement des Nations Unies (ODD), pondéré par l'allocation du portefeuille. Si le produit ou le service d'un émetteur contribue à plus d'un objectif, le chiffre d'affaires est réparti en conséquence.

Allocations du portefeuille

Toutes les allocations se réfèrent aux capitaux investis du fonds ajustés à 100%. Les petits écarts des différences peuvent apparaître en raison des arrondis. La pondération du marché monétaire peut comprendre l'exposition synthétique de la stratégie de couverture des actions.

Volatilité

La volatilité est une mesure statistique du risque qui indique à quel point les rendements absolus d'un placement ou d'un portefeuille fluctuent en moyenne par an autour de leur valeur moyenne.

Beta

Indique la marge de fluctuation relative d'un titre par rapport au marché global. Elle mesure la sensibilité du titre par rapport à ses variations de cours vis-à-vis du marché global. Si la valeur est comprise entre 0 et 1, la variation de cours est plus faible que celle du marché. Si le bêta est supérieur à 1, la variation de cours du titre est en moyenne supérieure à celle du marché. Si elle est inférieure à 0, cela décrit une performance du cours du titre contraire à celle du marché. A 0, on ne peut identifier aucune dépendance.

Sharpe Ratio

Le ratio de Sharpe est une mesure de la performance qui indique le rendement excédentaire corrigé du risque (différence entre le rendement du portefeuille et le rendement sans risque) par rapport au risque de placement encouru (volatilité).

Jensen's Alpha

L'alpha de Jensen mesure le rendement supplémentaire qui est obtenu par rapport à un placement passif comparable (c'est-à-dire un placement avec un risque de marché ou bêta identique). L'alpha de Jensen sert à évaluer la performance d'un Portfolio Manager. Il se distingue du rendement relatif (rendement excédentaire) qui n'est pas corrigé du risque.

Information Ratio

Le ratio d'information montre le rapport entre la sous-performance ou la surperformance et l'erreur de suivi. Il indique combien de rendement supplémentaire ou de baisse du rendement a été généré par unité de risque actif encouru ou dans quelle mesure le risque actif a payé grâce à un rendement plus élevé.

Duration modifiée

La duration modifiée indique le pourcentage de changement du cours d'une obligation si le niveau des taux d'intérêt du marché change d'un point de pourcentage.

Durée résiduelle en années

La durée d'un papier monétaire ou d'une obligation est calculée sur la base de la première date de remboursement possible. La durée résiduelle moyenne d'un fonds de placement résulte de la moyenne pondérée des échéances des différents titres entre la date d'évaluation et le remboursement.

Efficace Liquidités

Sous Liquidités, nous indiquons la liquidité effective de tous les comptes bancaires en %. Les liquidités en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie du fonds et additionnées.

Investissement direct

Sous Nombre de placements directs (placements détenus directement), nous indiquons la somme de tous les placements individuels sans les positions individuelles des fonds cibles Swisscanto.

Rendement (sans couverture de change)

Le rendement désigne le rendement du portefeuille pondéré en fonction de la duration en monnaie locale. Les éventuelles couvertures de change ne sont pas prises en compte.

Coupon moyen

Afin de calculer le coupon moyen, les coupons sont pondérés du volume en circulation d'obligations investies.

Certification ISO

L'Asset Management de la Zürcher Kantonalbank possède la certification ISO 9001. La marque de garantie ISO 9001 certifie que les ayants droit possèdent un système de gestion remplissant les exigences d'un modèle normatif reconnu et certifié/évalué avec succès par l'Association Suisse pour Systèmes de qualité et de Management (SQS).

Mentions juridiques

Ce document est à des fins d'information et de promotion uniquement. Il est destiné à être distribué en Suisse et ne s'adresse pas aux investisseurs d'autres pays. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation d'acquies, de détenir ou de vendre des instruments financiers ou d'obtenir des services, et ne constitue pas non plus la base d'un contrat ou d'une obligation de quelque nature que ce soit. Ce document n'est ni un prospectus ni un document d'information clé. Les produits et services décrits dans ce document ne sont pas disponibles pour les personnes américaines selon les réglementations pertinentes. Il contient des informations générales et ne prend pas en compte les objectifs d'investissement personnels, la situation financière ou les besoins spécifiques de toute personne. Les informations doivent être soigneusement examinées pour leur compatibilité avec les circonstances personnelles avant de prendre une décision d'investissement. Il est recommandé de demander conseil à des professionnels pour l'évaluation des implications juridiques, réglementaires, fiscales et autres. Le document a été préparé par la Zürcher Kantonalbank avec le soin commercial habituel et peut contenir des informations provenant de sources tierces soigneusement sélectionnées. Cependant, la Zürcher Kantonalbank ne garantit pas l'exactitude et l'exhaustivité des informations qu'il contient et décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation du document ou des informations qu'il contient. Il convient de noter que toute information concernant la performance historique ne constitue pas un indicateur de la performance actuelle ou future, et que les données de performance affichées peuvent ne pas tenir compte des commissions et des coûts encourus lors de l'émission et du rachat des parts de fonds. En ce qui concerne les informations sur la durabilité, il convient de noter qu'il n'existe pas de cadre généralement accepté ni de liste universellement applicable de facteurs à prendre en compte pour garantir la durabilité des investissements en Suisse. La seule base contraignante pour l'acquisition de fonds sont les documents actuels du fonds (par exemple, les contrats de fonds, les prospectus, les documents d'information clé et les rapports annuels), qui peuvent être obtenus auprès de Swisscanto Fondsleitung AG, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich. Ce document n'a pas été préparé par le département «Analyse financière» au sens des «Directives pour garantir l'indépendance de l'analyse financière» émises par l'Association suisse des banquiers et n'est donc pas soumis à ces directives. © 2025 Zürcher Kantonalbank. Tous droits réservés.